

Proposé par Monsieur Christian Roy,
Secondé par Monsieur Pierre Tardif,
et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, de mandater Monsieur Marc Bureau, chef pompier,
à faire les démarches nécessaire pour la réparation du
camion citerne, pour faire réparer la pompe et de voir
au bon fonctionnement du dit camion.

ADOPTE

RAPPORT DU MAIRE

Mesdames et Messieurs,

Il me fait plaisir, pour une deuxième année, de vous transmettre un bref rapport sur la situation de votre Municipalité. D'abord, au sein du Conseil, deux nouveaux membres, Messieurs Pierre Tardif et Jacques Bolduc, se sont joints à l'équipe des conseillers (ère), en remplacement de Messieurs Réjean Cliche et Alain Du Sault. Je tiens à remercier ces derniers pour leur dévouement et leur implication au service de la Municipalité. Madame Jeannine Patry, Messieurs Christian Roy, Victor Bernard, Alain Mathieu et moi-même, complètent le Conseil Municipal.

LES ETATS FINANCIERS 1997

Les rapports financiers au 31 décembre 1997 nous informent que la Municipalité de Saint-Victor a encaissé la somme de 1 699 987 \$ en revenus et a autorisé des dépenses de 1 669 836 \$ entraînant un surplus de 30 151 \$.

LA SITUATION FINANCIERE DE L'ANNEE 1998

Le Conseil de la Municipalité de Saint-Victor a adopté le 15 décembre 1997 un budget autorisant des dépenses de 1 913 703 \$ pour l'année 1998.

REALISATIONS 1998

Cette année, un triste événement est venu perturber la vie de notre municipalité et celle de ses citoyens. De nombreuses activités ont été affectées par l'écrasement du stade, mais il faut se consoler en pensant que tout cela aurait pu être beaucoup plus dramatique. Ce dossier et celui de Romaro 2000 Ltée ont exigé énormément d'énergie. Malgré tout, des réalisations importantes comme la rue du Séminaire et Route de la Station, et l'assainissement des eaux ont pu être complétées. En plus de ces deux dossiers majeurs, la

réfection de certaines rues du village et le creusage des fossés dans la municipalité ont permis d'améliorer la circulation.

PREVISIONS 1999

Le projet d'un nouveau parc industriel est à l'étude. Des ententes entre différents intervenants dont le Ministère des Affaires Municipales, les propriétaires de terrain, les industriels et la municipalité, devront être ratifiées avant la réalisation d'un tel plan.

L'étude du rapport de la Commission Municipale demeurera une priorité. Nous espérons aussi pouvoir appliquer un peu de revêtement sur des routes secondaires, également, un nouveau puits sera mis en opération, aussitôt que la C.P.T.A. aura donné son accord.

En terminant j'aimerais remercier les membres du Conseil pour leur intérêt et leur saine gestion, soyez assurés que le développement et le mieux-être de la collectivité demeurent toujours notre préoccupation première. Merci aux employés municipaux pour le travail accompli dans des conditions pas toujours faciles, merci aux secrétaires pour leur accueil chaleureux et leur disponibilité. Enfin merci aux différents intervenants du milieu, c'est ensemble que nous réussirons à faire progresser notre municipalité.

JEAN-PAUL BERNARD
MAIRE

217-98 DISTRIBUTION DU RAPPORT DU MAIRE

Proposé par Monsieur Christian Roy,
Secondé par Monsieur Victor Bernard,
et résolu, à l'unanimité des membres du conseil, que le rapport du Maire soit distribué gratuitement à toutes les adresses civiques de la Municipalité de Saint-Victor.

ADOPTE

218-98 DEMANDE A LA M.R.C. - NETTOYAGE RIVIERE GILBERT ET PREVOST

ATTENDU la demande pour nettoyer des dépôts de gravier dans la Rivière Gilbert et Prévôts vis-à-vis du lot P-582.

Proposé par Madame Jeannine Patry,
Secondé par Monsieur Pierre Tardif,
et résolu, à l'unanimité des membres du conseil, de demander à la M.R.C. Robert-Cliche de bien vouloir faire la démarche nécessaire pour faire nettoyer des dépôts de gravier dans la Rivière Gilbert et Prévôts vis-à-vis du lot P-582.

ADOPTÉ

219-98

ANNONCE FEUILLET PAROISSIAL

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,
Secondé par Monsieur Christian Roy,
et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, que le Conseil municipal accepte de renouveler
leur annonce dans le feuillet paroissial pour une somme
de 125,00 \$.

ADOPTE

220-98

DEMANDE ANNONCE BOTTIN DES FINISSANTS

ATTENDU la demande de Sandra Paré et Karine Jacques pour
avoir une commandite pour leur bottin de finissant.

Proposé par Madame Jeannine Patry,
Secondé par Monsieur Alain Mathieu,
et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, que la Municipalité n'a pas de budget pour ce
genre de publicité.

ADOPTE

221-98

DEMANDE D'AIDE FINANCIERE - LE MURMURE

ATTENDU la demande financière du Murmure pour aider
notre organisme pour mieux desservir les gens de notre
communauté.

Proposé par Monsieur Christian Roy,
Secondé par Monsieur Victor Bernard,
et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor participera
pur un montant de 50,00 \$ à l'organisme le Murmure.

ADOPTE

222-98

**COMITE PAROISSIAL DE PASTORALE - DEMANDE D'AIDE
FINANCIERE**

Proposé par Monsieur Alain Mathieu,
Secondé par Monsieur Victor Bernard,
et résolu, à l'unanimité des membres du
conseil, que le Conseil Municipal participera pour une
somme de 100,00 \$ pour que le Comité Paroissial de
Pastorale organise un déjeuner aux nouveaux arrivants de
Saint-Victor.

ADOPTÉ

223-98

DEMANDE D'AIDE FINANCIERE - T.C.S.V.

ATTENDU la demande de la T.C.S.V. pour une aide financière.

Proposé par Monsieur Jacques Bolduc,
Secondé par Madame Jeannine Patry,
et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor participera
à leur campagne de financement pour un montant de 600,00
\$. Cette journée de financement aura lieu dimanche le
22 novembre 1998 à 13:00 heures.

ADOPTE

224-98

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT DE TAXE

Le Conseiller, Monsieur Alain Mathieu, donne avis de
motion qu'un règlement sera adopté à une séance
subséquente aux fins de décréter le taux de la taxe
foncière et les tarifs de compensation applicable à
l'année financière 1999 de la Municipalité de Saint-
Victor.

ALAIN MATHIEU
CONSEILLER

225-98

RÈGLEMENT POUR FERMETURE DE CHEMIN - AVIS DE MOTION

La Conseillère, Madame Jeannine Patry, donne avis de
motion qu'un règlement sera adopté à une séance
subséquente aux fins de dispenser la Municipalité de
Saint-Victor d'ouvrir et d'entretenir un chemin
conduisant seulement à des propriétés inhabitées, entre
le 10 janvier 1999 et le premier avril 1999, soit la
partie du Rang 4 Sud entre le lot 427 et le lot 436
inclusivement du cadastre de la paroisse de Saint-
Victor-de-Tring.

JEANNINE PATRY
CONSEILLERE

226-98

AVIS DE MOTION - VEHICULE HORS ROUTE

Le Conseiller, Monsieur Jacques Bolduc, donne avis de
motion qu'un règlement sera adopté à une séance
subséquente aux fins de réglementer les véhicules hors
route dans la Municipalité de Saint-Victor.

JACQUES BOLDUC
CONSEILLER

ENTRETIEN DU RANG 7 ET DE LA ROUTE ST-EPHREM

Proposé par Monsieur Christian Roy,
 Secondé par Monsieur Alain Mathieu,
 et résolu, à l'unanimité des membres du
 Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor accepte
 d'entretenir, à ses frais, la Route Saint-Ephrem (à
 Barthel), dans les limites de la Municipalité de Saint-
 Ephrem-e-Beauce, aux conditions que la Municipalité de
 Saint-Ephrem-de-Beauce passe le déblaiement, par
 souffleur à neige, sur une distance de 3 arpents
 jusqu'au « ruisseau » lorsque nécessaire et fasse aussi
 l'entretien complet du chemin du Rang 7.

ADOPTE

AUTORISATION POUR SIGNATURE - EMBLACEMENT VICTOR INC.

Proposé par Monsieur Christian Roy,
 Secondé par Monsieur Victor Bernard,
 et résolu, à l'unanimité des membres du
 Conseil, que le Maire Monsieur Jean-Paul Bernard, et le
 Secrétaire-trésorier, Monsieur Marc Bélanger, sont
 autorisés à signer tous les documents nécessaire pour
 l'achat du bouts de rues qui n'avait pas été cédés à la
 Municipalité étant des parties du lot 209.

ADOPTE

LES COMPTES

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,
 Secondé par Monsieur Jacques Bolduc,
 et résolu, à l'unanimité, que les comptes
 suivants sont adoptés et approuvés pour paiement:

1147	Hydro-Québec	1 084,13 \$
1148	Hydro-Québec	141,38 \$
1149	Québectel Mobilité	14,90 \$
1150	Québectel	17,25 \$
1151	Hydro-Québec	459,16 \$
1161	Hydro-Québec	177,00 \$
1162	Hydro-Québec	1 400,70 \$
1181	Cordonnerie Bureau	157,35 \$
1182	Fleuriste Colette Gosselin	57,51 \$
1183	Au Paradis de la Fleur	40,26 \$
1184	Supérieur Propane	163,34 \$
1185	Excavations André Gosselin	2 705,96 \$
1186	Excavations C.A. Giroux	4 186,90 \$
1187	Ferme Fernand Plante	164,49 \$
1188	Garage Marc Bureau	230,26 \$
1189	Formiciel	630,11 \$
1190	DEBB	25,25 \$

1191	Magasin Coop	773,12 \$
1192	Atelier d'usinage LB	5,75 \$
1193	Veilleux et Fils	61,85 \$

1194	Béton St-Ephrem	578,29 \$
1195	Québectel	34,45 \$
1196	Armand Lapointe Equipement	42,54 \$
1197	Praxair	8,76 \$
1198	Centre du Camion (Amiante)	2 101,98 \$
1199	Ind. De Ciment la Guadeloupe	779,86 \$
1200	Alliance Coop	2 575,47 \$
1201	Duchesne	1 579,45 \$
1202	Denis Roger Ltée	2 689,74 \$
1203	Centre Electrique de Beauce	828,72 \$
1204	M.R.C. Robert-Cliche	1 514,77 \$
1205	Clearnet	930,96 \$
1206	Garage Alain Bolduc	49,95 \$
1207	Pneus Beaucerons	3 793,06 \$
1208	Fecteau et Frères	35,38 \$
1209	Garage Irenée Groleau	26,95 \$
1210	Techmix	508,87 \$
1211	Joanne Veilleux	131,10 \$
1212	Biolab	86,04 \$
1213	Alcide Couture	70,00 \$
1214	Benoit Gilbert	70,00 \$
1215	Victor Bernard	15,00 \$
1216	Jacques Bolduc	15,00 \$

ADOPTE

230-98 **ANNULATION DE LA RESOLUTION NO 211-98**

Proposé par Monsieur Alain Mathieu,
 Secondé par Monsieur Christian Roy,
 et résolu, à l'unanimité des membres du
 Conseil, que le Conseil Municipal annule la résolution
 numéro 211-98.

ADOPTE

231-98 **LEVÉE DE LA SEANCE**

Proposé par Madame Jeannine Patry,
 Secondé par Monsieur Pierre Tardif,
 et résolu, à l'unanimité des membres du
 Conseil, que la séance est levée.

ADOPTE

LE MAIRE

LE SECRETAIRE-TRESORIER

JEAN-PAUL BERNARD

MARC BELANGER